

SÉCURITÉ ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Promouvoir les produits locaux

" Actions pour la sécurité et la souveraineté alimentaire au Bénin ". Tel est l'intitulé du nouveau projet lancé vendredi dernier au Chant d'oiseau de Cotonou par la Ligue pour la défense du consommateur béninois (Ldcb).

IL NE FAIT PLUS L'OMBRE D'AUCUN doute que la crise alimentaire mondiale n'a guère épargné notre pays le Bénin. Le gouvernement a fait de son mieux pour résorber les effets de cette crise. Des solutions durables, c'est encore meilleur ; ce qui est désormais un impératif de la ligue des consommateurs en initiant ce programme. La pérennité du système alimentaire est mise à mal. Nombreuses sont les familles béni-



A quand la commercialisation industrielle du pain à base de soja et autres produits locaux?

noises qui vivent non pas décemment. L'une des visions de la Ldcb est de susciter chez les populations

le choix des produits locaux. En effet, la consommation des produits locaux engendre moins de frais pour les familles nationales, car le prix des produits est sensiblement inférieur à celui des produits importés. Opter pour les biens consommables locaux, contribue à la sécurité alimentaire dans la mesure où l'agriculture traditionnelle est plus à même de répondre aux besoins alimentaires des populations. La souveraineté alimentaire est une réponse appropriée à l'insécurité alimentaire. Ce programme vise selon Romain A Houéhou président de la Ldcb, à éduquer les consommateurs sur les avantages de l'adoption et la consommation des produits locaux dans leur alimentation ; il consiste à élever le niveau de conscien-

ce des producteurs sur les enjeux de la crise alimentaire, de valoriser les produits, mets traditionnels, de contribuer à la relance de la production nationale et faciliter l'accès au marché aux producteurs. Il est prévu trois principales activités à savoir éducation des consommateurs à consommer des produits issus de l'agriculture locale, organiser des fora d'échanges thématiques et de dégustation de mets traditionnels africains et enfin, mettre en place des cantines scolaires valorisant les produits locaux dans deux départements, le Zou et les Collines. Le coût global du projet est estimé à 9.876.805 Fcfa.

Gatham Gbaguidi



Perpétue Egounléty & Makéba Tchibozo

présentent...

LE PANIER DE LA MÉNAGÈRE

Retrouvez ici, chaque mardi, les prix des principales denrées alimentaires, mais à débattre sur quelques marchés de Porto-Novo et de Cotonou.

Porto-Novo (Ouando, Axuango & Axidaxomé) & Cotonou (Tokpa - Fifadji - Védoko)

PRODUITS	MESURE	PRIX (PORTO)	PRIX (COTONOU)
Cassoulet	1 kg	1200F	1 500 F
Haricot blanc	1 kg	600F	600 F
Haricot rouge	1 kg	550- 650 F	650 F
Wandzou	1 kg	550 F	500 F
Riz ordinaire	1 kg	400- 500 F	425 F
Riz cassé, parfumé ou cassé parfumé	1 kg	600 à 800 F	375 à 900 F
Gari fin	1 kg	250 F	275 F
Gari graineux	1 kg	200 F	200 F
Mais	1 kg	250 F	250 F
Farine de blé	1 kg	450 F	475 F
Sucre	1 paquet	400 F	400 F
Huile d'arachide	1 litre	800 F	775 à 900 F
Huile rouge	1 litre	675 F	700 F
Charbon	1 sac	2800 F	3 000 F
Sciure	1 sac	1200 F	1 200 F
Sel	1 kg	350 F	400 F
Poissons (rackerel)	1 kg	1 000 F	1 000 F
Ailerons	1 kg	1400 F	1300 F
Cuisse de poulet	1 kg	1 300 F	1300 F
Gésier	1 kg	1 500 F	1 600 F
Poulet entier	1 kg	1500F	2000F
Viande de bœuf	1 kg	2000 F	1 800 F
Viande de mouton	1 kg	2 300 F	2 500 F
Viande de porc	1 kg	2 000F	2 000 F

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AFRAA

Organiser des réseaux pour développer le transport aérien

Les représentants d'une quarantaine de compagnies aériennes africaines, réunis les 24 et 25 novembre à Ouagadougou dans le cadre de la 40e assemblée générale annuelle de l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA), sont favorables à la création de réseaux pour développer le transport aérien en Afrique.

OUTRE LE DÉSENCLAVEMENT DU continent par la libéralisation des marchés de transport aérien, l'assemblée a également recommandé que les petites et moyennes compagnies se regroupent ensemble et créent des groupes d'alliances régionales.

La rencontre a par ailleurs insisté sur le développement des liaisons interafricaines, la consolidation des capacités humaines et techniques et l'implication des pou-

voirs publics afin de donner tout le poids et soutien aux compagnies aériennes africaines.

Sur le développement du transport aérien, le secrétaire général de l'AFRAA, Christian Folly-Kossi a dit que l'assemblée générale a conclu que les compagnies aériennes coopèrent davantage ensemble.

"Le message fort de l'AFRAA, a-t-il fait remarquer, est que dans tous les pays où les compagnies sont faibles, et où les compagnies n'existent pas, que nous prenions l'option de créer des compagnies multinationales privées".

Le président de l'AFRAA, Mohamed Ghelela, directeur général de la compagnie Air Burkina a indiqué qu'il s'agit aujourd'hui pour les compagnies aériennes africaines, au-delà de la crise financière, de voir comment se mobiliser afin de travailler ensemble.

CEEAC (le COPAX) en République centrafricaine.

" La Commission européenne prévoit de continuer à appuyer le développement de la CEEAC dans le domaine de la paix et de la sécurité ", a déclaré Thierry Mathisse à cette occasion.

La crise centrafricaine s'est déclenchée depuis 1996. Dès lors, un comité de crise a été mis en place sous la médiation du président gabonais Omar Bongo Ondimba. En juin 2007, un accord global de paix avait été conclu à Libreville entre les mouvements rebelles et le régime de Bangui en présence de Bongo Ondimba.

Actuellement, un contingent de quelque 500 militaires est présent en RCA pour sécuriser le territoire de la République centrafricaine.

Brève...

L'Union européenne apporte une subvention de 3,3 milliards FCFA à la CEEAC, pour renforcer le financement de la mission de paix du Conseil de paix et sécurité de la CEEAC en République centrafricaine (RCA).

A la cérémonie de signature, L'Union européenne a été représentée par le chef de la délégation de la Commission européenne à Libreville, en charge des relations avec la CEEAC, Thierry Mathisse. Et la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale a été représentée par son secrétaire général, Louis Sylvain Ngoma.

Cette subvention accordée par l'Union européenne à la CEEAC permettra d'appuyer le financement de la mission de paix du Conseil de paix et sécurité de la